



**Pôle Ens.Supérieur
BTS**

Tarifs mensuels *Année scolaire 2021/2022*

Ces tarifs sont forfaitaires, sur 10 mois. Ils sont les mêmes tous les mois, quel que soit le nombre de jours de scolarité, de repas et de nuitées.

| | |
|---|-------|
| Externe (Contribution des Familles) | 157 € |
| Demi pensionnaire 4 repas (cont des familles + Demi pension 4 repas) | 193 € |
| Demi pensionnaire 5 repas (cont des familles + Demi pension 5 repas) | 200 € |
| Interne (cont des familles + logement + repas) | 546 € |

| | |
|---|-------------------|
| Frais de dossier (nouvel élève) : | 35 € |
| Adhésion à l'association AEPIE (Obligatoire) | 16 € par an |
| Sorties pédagogiques et voyages d'étude (Tourisme) | 180 € par an |
| Prix d'un repas à la carte : | 7,35 € |
| ou sandwicherie à la carte (carte restauration à recharger) | |
| Supplément pour accueil le dimanche soir : | 15 € par dimanche |

Arrhes à l'inscription (qui seront déduites de votre facture annuelle de septembre) :

| | |
|--------------|-------|
| - Externes : | 160 € |
| - Internes : | 360 € |

Conditions de règlement :

- 10 prélèvements automatiques (du 10 octobre au 10 juillet)
- 3 versements chèques, espèces (15 octobre - 15 janvier - 15 avril)
- règlement intégral de la facture au 15 octobre (remise de 3% sur la contribution des familles et le régime)

Les arrhes seront remboursées, à la demande de la famille, en cas de désistement suite à un échec au baccalauréat entraînant un redoublement. Cette demande doit être effectuée dès l'annonce des résultats.

Attention, en cas de financement par un organisme (Ex. Pôle Emploi, Fongecif, Opcv...): autres tarifs.